

Un enjeu majeur pour les coopératives laitières : rester présentes dans l'activité de transformation du lait



Certains suggèrent qu'au fond les coopératives devraient peut être se recentrer sur la seule activité de collecte.

Dans une telle hypothèse, elles vendraient leurs actifs industriels et commerciaux aux industriels privés, à qui elles confieraient le soin de transformer leur lait.

Si elle se généralisait, cette stratégie se révélerait rapidement désastreuse pour les raisons suivantes :

• 1 •

LE PRIX DU LAIT SERAIT FIXÉ EN FONCTION D'UN SEUL RAPPORT DE FORCE

La coopérative a pour objet de rémunérer ses sociétaires en fonction des possibilités que lui offre le marché.

En ce sens, le prix du lait est le reflet des prix de marché des produits fabriqués, pondérés par les litrages consacrés aux grandes familles de ces produits (produits frais, pâtes molles, fromages, matière grasse, etc...).

Si une majorité de coopératives laitières renonçaient à l'activité de transformation, le prix du lait ne serait plus fonction du marché. Il deviendrait le résultat d'une négociation entre deux acteurs : les collecteurs et les transformateurs privés.

Or, les transformateurs privés s'organiseraient pour que le rapport de force leur soit favorable et très vite, les relations entre collecteurs et transformateurs se calqueraient sur les relations qui aujourd'hui existent entre les transformateurs et les distributeurs, c'est-à-dire le rapport de force.

Les transformateurs agiraient dans deux directions :

◆ **Faire éclater les grandes Unions.**

Ils s'organiseraient pour que les grandes unions éclatent assez rapidement afin de revenir à une multitude d'intervenants indépendants, dont les capacités de négociation seraient plus faibles.

◆ **Rendre le lait moins rare.**

Ils prendraient des dispositions pour que le lait soit de moins en moins rare. Pour cela, ils disposeraient de plusieurs moyens :

- ◆ Accroître légèrement leurs importations, de telle sorte que l'équilibre entre l'offre et la demande ne soit pas exactement respecté.
- ◆ Faire en sorte que les négociations de l'organisation mondiale du commerce (ex. Gatt) permettent une plus grande fluidité du lait entre les pays.
- ◆ Délocaliser une partie de leur activité afin d'être plus performants, notamment à l'exportation.
- ◆ Développer le régime de perfectionnement actif qui consiste à importer du lait d'un pays tiers, à le transformer en France et à réexporter le produit fini.

En face de ce type de stratégie, les producteurs n'auraient d'autres solutions que d'utiliser les moyens classiques de défense syndicale. Ils auraient en outre perdu l'accès aux informations essentielles sur le marché et son évolution.

On ne voit pas comment le lait pourrait être mieux rémunéré dans ce type de situation.

Ce scénario peut paraître bien noir, voire excessif. Toutefois, deux exemples doivent être médités :

Dans le limousin, l'absence de coopératives était préjudiciable aux producteurs.

Peu après la guerre, la transformation du lait était assurée par le seul secteur industriel privé dans le Limousin. Le lait était payé environ 30 % moins cher que la moyenne de l'environnement. Dès que les coopératives se sont développées, la situation s'est modifiée.

Dans la filière Cognac, les producteurs ont perdu tous les leviers du pouvoir.

Dans la filière Cognac, les coopératives n'étaient pas présentes, mais les entreprises étaient aux mains de nombreuses entreprises familiales, qui partageaient avec les producteurs la même volonté de développer la région. Les relations étaient harmonieuses et profitables aux uns comme aux autres.

En 20 ans, la plupart de ces entreprises sont passées sous le contrôle de grands groupes japonais, américains, canadiens, etc... et ce à la suite de ventes, successions, etc..

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Les producteurs ont perdu tous les leviers du pouvoir dans la région. Leur capacité à agir par rapport à l'avenir a disparu.

Fort heureusement pour eux, ils disposent encore de la protection de l'Aoc. Si celle-ci n'existait pas, ils seraient réduits au même niveau que les producteurs de cacao, à la merci de n'importe quelle entreprise qui achètera quand elle en aura besoin et au prix qu'elle voudra bien payer.

• 2 •

**DES RÉGIONS ET
DES PRODUCTEURS
SERAIENT RAPIDEMENT
MARGINALISÉS**

Au-delà de l'aspect prix, dans un tel scénario, il est clair que les régions les moins bien placées en termes de coût de collecte seraient rapidement vidées de leurs substances. La concurrence entre les producteurs serait accrue. Quelle entreprise irait collecter les producteurs dont les coûts de ramassage seraient les plus élevés ?

En d'autres termes, la restructuration de la production laitière serait accélérée. Elle s'effectuerait au sein de l'Europe au profit des bassins les mieux placés.

**Quelle entreprise
irait collecter les
producteurs dont
les coûts de
ramassage
seraient
les plus élevés ?**

Certes la restructuration de la production laitière est indispensable et va se poursuivre.

Mais, la présence de la coopération et son influence dans l'activité de transformation permet de réaliser cette restructuration en prenant en compte les aspects humains et sociologiques. La coopération joue un rôle de régulateur irremplaçable.



• 3 •

LA PRESENCE FORTE DES COOPERATIVES DANS LA TRANSFORMATION PRESENTE EN OUTRE D'AUTRES AVANTAGES POUR LES PRODUCTEURS

◆ Bénéficiaire d'informations fiables sur les marchés

Parce que leur coopérative transforme elle-même les produits et les vend aux distributeurs, elle dispose d'un accès privilégié au marché. Les sociétaires ont ainsi à leur disposition un outil d'information qui leur permet d'orienter plus facilement leur exploitation.

◆ Bénéficiaire de possibilités de formation

Les coopératives ont toujours été un formidable instrument de promotion des hommes. La présence de la coopérative au plus près du marché permet des actions de formation qui ne seraient pas possibles autrement.



◆ Peser sur les orientations de la politique laitière

Parce qu'ils sont propriétaires d'outils de transformation importants, en Europe, les sociétaires de coopératives laitières ont la possibilité de faire valoir leurs points de vue sur les évolutions à venir de la politique laitière. Ce point est essentiel, pour faire contrepoids à l'influence croissante des grandes sociétés multinationales.

• 4 •

QUEL AVENIR POUR LES COOPÉRATIVES DE COLLECTE ?

La Fncl compte parmi ses adhérents plusieurs coopératives de collecte. Celles-ci affichent en général de bonnes performances. Elles rendent en outre des services pointus à leurs sociétaires.

Les raisons de leur réussite sont multiples. On peut en discerner quatre principales :

- ◆ Dès leur création, elles ont été marquées par un projet à long terme ;
- ◆ elles s'appuient sur une coopération de transformation forte ;
- ◆ elles restent marginales en nombre ;
- ◆ elles laissent de haute qualité et en assurent la traçabilité.

• 5 •

ET LES GIE ?

(Voir fiche n 4)

Ils ne répondent en aucune façon aux vrais besoins des producteurs de lait